« Chaumontaises, Chaumontais,
TOUSSENT ENSEMBLE ! »

Chaumont, le 02 février 2022

Monsieur le Préfet de la Haute-Marne,
Madame la Maire de Chaumont,
Monsieur le Président du Conseil départemental,

Notre formation politique a bien conscience que la création d'emplois est un moteur essentiel pour l'économie de Chaumont et du département de la Haute-Marne. Aussi, Europe Écologie Les Verts 52 (EÉLV 52) encourage les entreprises à venir développer leurs activités sur notre territoire.

Récemment, nous avons découvert avec surprise et par voie de presse qu'une enquête publique était en cours, au sujet du développement d'une centrale d'enrobés à chaud par la société Martel. Sans entrer dans le détail des processus physico-chimiques ayant cours dans ces centrales, il est prouvé que le procédé émet des fumées nocives, contenant des particules fines et des composés organiques volatils cancérigènes (hydrocarbures aromatiques). Au cœur de la Haute-Marne et à proximité immédiate de Chaumont et à quelques encablures du Parc National de Forêts en Champagne et Bourgogne, la zone industrielle de la Dame Huguenotte regroupe déjà des entreprises dont l'activité produit des rejets nocifs. Nous nous interrogeons donc sur le sens de concentrer en ce lieu un si grand nombre d'industries dangereuses (recyclage de moteurs, enrobés à chaud, incinérateur d'ordures ménagères).

À grands renforts de publicité en région parisienne, le Conseil départemental met en avant les atouts environnementaux de la Haute-Marne. Sa verdure, ses lacs, son air pur, sa sérénité. L'implantation de cette société d'enrobés à chaud n'est-elle pas antinomique avec une volonté d'attirer des touristes et de nouveaux habitants, en leur vendant un cadre de vie loin de la pollution parisienne ?

Pourquoi, avec un si discutable projet, assombrir encore davantage le tableau ? Pourquoi ternir un peu plus l'image d'une Haute-Marne qui accueille déjà le laboratoire de Bure et dont l'attractivité est grevée par ce symbole de déchetterie nucléaire ?

Tandis que des départements, soucieux de la santé de leurs habitants et de leur environnement, font désormais le choix de routes à base de bitume végétal ou écologique, la Haute-Marne préfère s'engager dans une voie de garage. Mais alors, si l'emploi doit être au cœur du développement économique du département, pourquoi ne pas encourager les activités porteuses d'avenir et compatibles avec notre qualité de vie ?

Quand bien même la société Martel prévoit, de bonne foi, de respecter les normes, nous savons que les activités industrielles polluantes ne sont pas exemptes d'incidents conduisant à des rejets nocifs dans l'atmosphère. Au sein même de la Dame Huguenotte, l'incinérateur d'ordures ménagères de la Société Haut-Marnaise de Valorisation des Déchets (SHMVD) est hélas coutumier du fait. Malgré l'automatisation, l'excellente formation des techniciens et le contrôle régulier des installations, les dépassements sont inévitables, et ceux-ci ont d'ailleurs été amèrement pointés du doigt par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Chaque pic de pollution n'est pas qu'un chiffre en rouge dans un tableur Excel : les composés nocifs aggravent les maladies pulmonaires et provoquent des cancers, et c'est globalement Chaumont qui en subit les conséquences. En effet, les modèles météorologiques montrent que les vents dominants soufflent les fumées sur la ville.

Au nom du principe de précaution, vous ne pouvez accepter l'ajout d'une nouvelle menace sur la santé des Chaumontaises et des Chaumontais. Au plus fort de la crise de la Covid-19, vous aviez à cœur de préserver leur santé en prenant des mesures fortes et en distribuant généreusement des masques. Notre formation demande qu'aujourd'hui encore, vous adoptiez la même bienveillance pour préserver le bien-être de vos administré.e.s.

Pour toutes ces raisons, EÉLV 52 s'oppose à l'implantation de cette société. Nous espérons que notre appel sera entendu, et nous vous prions de réorienter la politique de développement économique et d'emplois vers un modèle respectueux de notre environnement et de notre santé.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, Madame la Maire, Monsieur le Président, nos sentiments respectueux.

Pour les Écologistes haut-marnais,
Valentin PICHON
Jonathan GILLOT

valentin.pichon@outlook.com